

N°DEC-2024-55

## DÉCISION DU MAIRE

### PRESTATION D'INSTALLATION D'UN MUR DE VITESSE ET MISE À DISPOSITION D'UN MONITEUR D'ESCALADE DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE « SPORT URBAIN », LE 20 AVRIL 2024 SUR L'ESPLANADE DU QUARTIER SAINT-EXUPÉRY

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2024-36 du Conseil Municipal du 4 avril 2024 modifiée, portant budget 2024 ;

VU le projet de contrat avec EUROPEVENT – 4 rue Eugène de Freyssinet à 95740 FRÉPILLON ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé de confier à EUROPEVENT l'installation d'un mur de vitesse et la mise à disposition d'un moniteur d'escalade à l'occasion de la journée « sport urbain », le 20 avril 2024 à partir de 12 heures, sur l'esplanade du quartier Saint-Exupéry.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire EUROPEVENT, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 2 388 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

**Article 4** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 8 avril 2024.



Le Maire,

Denis ÖZTORUN,  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Virginie DOUET.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 10 AVR. 2024  
Et de sa publication le 10 AVR. 2024

---

*Pour le Maire et par délégation :*  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS